

**DECISION PORTANT SIGNATURE D'UN CONTRAT DE LOCATION D'UN VEHICULE**

**Administration Générale - Décision 2017-91**

Le Président de l'Etablissement public territorial Grand Paris Grand Est,

Vu l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°CT2016/01/26-01 en date du 26 janvier 2016 par laquelle le Conseil de territoire donne délégation au Président pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants,

Vu la proposition de contrat de location d'un véhicule de la société **DIAC LOCATION** située 14 avenue du Pavé-Neuf – 93168 Noisy-le-Grand cedex,

Considérant que ce contrat a pour objet d'assurer la location et la maintenance d'un véhicule,

**DECIDE**

**Article 1** : D'approuver et de signer le présent contrat avec **la société DIAC LOCATION**.

**Article 2** : Le présent contrat est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa signature, pour un montant mensuel de **409,80 €/TTC**

**Article 3** : Compte-rendu de la présente décision sera fait lors du prochain Conseil du Territoire

**Article 4** : Un exemplaire de la présente décision sera relié au registre des Délibérations.

**Article 5** : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Préfet de Seine-Saint-Denis
- Madame le Trésorier Principal de Montfermeil
- Monsieur le Directeur général des services

Fait à Clichy-sous-Bois, le **28 JUIL. 2017**

Le Directeur Général des Services,  
par délégation du Président, certifie  
le caractère exécutoire du présent  
acte reçu en Préfecture le

**28 JUIL. 2017**  
Affiché - Notifié le

Le Directeur Général des Services  
Guillaume CLÉDIÈRE





Groupe DIAC

DIAC LOCATION S.A., société de location et intermédiaire d'assurances, au capital de 29 240 988 € Siège social: 14, avenue du Pavé-Neuf 93168 Noisy-le-Grand cedex - N° de téléphone : 01.49.32.80.00 SIREN 329 892 368 R.C.S. Bobigny - N° d'identification T.V.A.: FR84 329892368 - Code APE: 7711B - n° ORIAS : 07 004 967  
www.orias.fr



### CONTRAT DE LOCATION LONGUE DUREE - Engagement de location

#### CLIENT

Siret : 200058790 00011  
Sté GRAND PARIS GRAND EST

OFFRE N° : 21701005103

Adresse : PLACE DE LA LIBERATION

93160 NOISY LE GRAND (FRANCE)  
Tél : 0141703910

Le numéro d'offre servira de référence pour le(s) véhicule(s).

Un numéro de contrat pour chaque véhicule sera communiqué sur le procès verbal de livraison.

COMMANDE effectuée par le locataire auprès du fournisseur

LA LOCATION EST FAITE DANS LES CONDITIONS ET OPTIONS SOUSCRITES CHAPRES

Par véhicule

1 VEHICULE(S)

Location

20000 km  
**LOCATION MAINTENANCE**  
Gestion de parc incluse.  
dont maintenance



Durée

12 mois

TWINGO SERIE LIMITÉE  
LIMITED SCE 70 BC  
VP/VN

Assistance aux véhicules et aux personnes incluse.

#### PRESTATIONS :

Véh. Remplacement Référence	3.36€
-----------------------------	-------

#### Options :

Pack modularite

Pack city

Peinture noir étoile

#### Frais et taxes :

Certificat immatriculation

Majoration paiement spécial	14.24€
-----------------------------	--------

Dépôt de garantie :  
0.00€

**Sous-total loyer et prestations**

409.80€

**Montants exprimés en TTC**

**TOTAL GENERAL** 409.80€

Coût de maintenance (pour 100 km supplémentaires) 2.53€

Coût de la décote véhicule (pour 100 km supplémentaires) 5.04€

Mode et délai de paiement payable par mandat administratif à 30 jours - Périodicité mensuelle

Restitution du véhicule (art.12 des conditions générales de location) : fournisseur

Lieu de restitution :

Société des Garages de Chelles Groupe NEP Car 9 Avenue François Mitterrand 77500 Chelles 191 Avenue du Gendarme Castermant

Vendeur : GALANDON CHRISTOPHE - Code Affaire : A040G

De convention expresse entre les parties, le client reconnaît :

• avoir préalablement été informé, lors de la commande, de la mise à sa disposition

des conditions générales de location, des prestations optionnelles et des annexes :

- sur le site [www.diaclocation.fr](http://www.diaclocation.fr), dans les conditions de l'article 1366 du Code civil,

- ou sur support papier à sa demande ;

• que le présent engagement de location est régi par les conditions générales de location, des prestations optionnelles et annexes disponibles à tout moment sur ledit site sous la référence ci-contre, à l'exclusion de toute autre version ;

• être informé qu'il peut, sur simple demande au loueur et à tout moment, recevoir gratuitement lesdites conditions générales et annexes sous format papier ;

• avoir pris connaissance desdites conditions et annexes ci-contre référencées qu'il approuve y compris celles des articles 12.1.1 et 5.1. Ces conditions et annexes font partie intégrante du contrat ;

• être un utilisateur professionnel averti.

Référence des conditions générales  
et des prestations optionnelles

DL.CGWLD.2017.05.15

**Diac Location**  
14 Avenue du Pavé Neuf  
93168 Noisy-Le-Grand

Cachet et signature du Locataire  
Précédée de la mention "Lu et approuvé"

A Chambly  
Le 24/05/2017  
Le PRESIDENT  
Seine-Saint-Denis  
Michel TEULET

REF : CAPDOCCON--A040G-d049901-20170629\_17062911210826\_21701005103